

Crainte orientation master

Par **Baca**, le **13/06/2023** à **00:38**

Bonjour,

Je suis en L1 de droit à l'université de Rennes et je suis un peu déçu de mes résultats. En effet, j'ai eu 10.5 à mon s2 (je suis classé 300/1200) avec un 6.5 au partiel de droit de la famille alors que j'avais 12.75 au td. En outre, je n'ai pas pu passer toutes les matières de mon S1 du à la maladie ce qui me force donc à aller aux rattrapages pour repasser les matières ou j'ai eu 0. Ma question est donc de savoir si mes notes moyennes et le fait que je dois aller aux rattrapages sera préjudiciable pour mon orientation en master. D'autant plus que je souhaiterai devenir administrateur judiciaire et donc intégrer un master ALED qui semble être très sélectif.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/06/2023** à **08:10**

Bonjour

Pour vous rassurer, les bulletins de LD1 ne sont pas pris en compte pour la sélection.

Les responsables de Master regardent les notes du bulletin du premier semestre de LD3 et la plupart du temps ils ne s'intéressent qu'aux notes obtenues dans les matières en lien avec leur Master.

Toutefois, je vous rejoins sur le fait que le Master ALED est très sélectif. Je vous invite à réaliser des stages dès que l'occasion se présente.

Par **Fersi**, le **22/06/2023** à **13:46**

Bonjour Isidore Beautrelet,

Ou bien même en plus des stages pourquoi pas suivre des cours de DU dans une spécialité en rapport avec le domaine de l'administration judiciaire et de façon plus large de la gestion de la liquidation des procédures collectives ?

Pour d'ors et déjà développer certaines compétences juridiques clés pour l'exercice de ce métier juridique.

Très respectueusement à vous.

Mehdi Fersi

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/06/2023** à **07:56**

Bonjour Fersi

C'est une excellente suggestion !

Lorsqu'on candidate à ce genre de Master, il faut saisir toutes les opportunités pour améliorer son dossier.